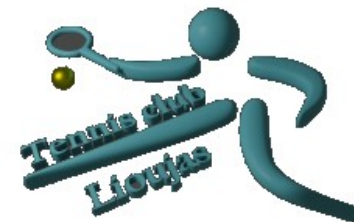


RESERVATION DU COURT DE TENNIS



ACCES AU COURT



-Adhérents du Club de Tennis

ou

-Titulaires d'une Carte Annuelle Famille : 20 € (abonnement annuel famille, valable pour parents et enfants)

Réservé aux habitants de la commune de La Loubière



MODALITES DE RESERVATION



-Pour une bonne gestion du terrain, il est désormais obligatoire de réserver son créneau horaire

via un planning de réservation sur internet <http://lioujas.ententecausse.fr>

-La durée de réservation quotidienne ne peut excéder 1 heure.

-Merci de bien vouloir respecter scrupuleusement les créneaux de réservation.

-L'accès au terrain se fait avec une clé. (Lieu identique de retrait et de dépôt de la clé qui vous sera indiqué après réservation internet)

HYGIENE & SECURITE



-Les utilisateurs doivent veiller à la préservation et au maintien en état du court, de ses abords & de tous les équipements mis à disposition.

-Seules des chaussures de sports adaptées sont autorisées pour pénétrer sur le court.

-Ce terrain n'est réservé qu'à la pratique du tennis. L'usage de ballon est interdit.

Après utilisation :

- S'assurer que la porte d'accès au court est correctement fermée à clé.

- Ramener systématiquement la clé après utilisation.



Pour toute information complémentaire, Merci de contacter **M. Bernard GRIMAL** 07.81.16.03.28